

### Plan clinique

Le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Charlevoix a présenté le 16 septembre dernier les grandes lignes du plan clinique qui a été élaboré pour les deux futurs hôpitaux de Baie-Saint-Paul et de La Malbaie.

Rappelons que le CSSS avait reçu le 3 février dernier une demande du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pour l'élaboration d'un plan clinique, démarche conditionnelle à la poursuite du projet. Ce document, approuvé depuis par le MSSS, sert à présenter l'offre détaillée de services que le CSSS de Charlevoix compte dispenser lorsque le projet de redéploiement sera complété.

Le plan clinique a été élaboré en collaboration avec un comité de travail composé de médecins et experts cliniques du CSSS de Charlevoix et de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale. Il vise une organisation des soins de santé et des services sociaux efficiente et une complémentarité accrue des services cliniques dans les installations est et ouest du CSSS de Charlevoix. Cette façon de revoir les choses implique que les services existants doivent s'intégrer (et non s'ajouter) à l'offre de service actuelle entre les deux hôpitaux.

### Les grandes orientations du plan clinique sont les suivantes :

- Deux hôpitaux, avec chacun un bloc opératoire à deux salles, une urgence ouverte 24 heures, 7 jours sur 7, des lits d'hospitalisation en soins de courte durée ;
- Des lits de soins de courte durée en psychiatrie et des places d'hébergement en soins de longue durée à l'Hôpital de Baie-Saint-Paul ;
- Le maintien des services qui avaient déjà été concentrés dans l'un ou l'autre des pôles (l'obstétrique et l'orthopédie à La Malbaie, la psychiatrie et l'ophtalmologie à Baie-Saint-Paul).

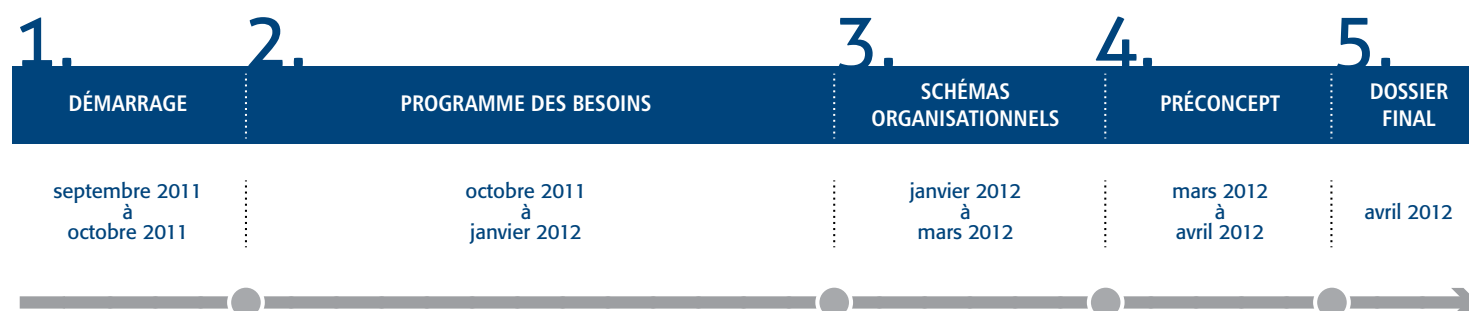
### Les principaux changements sont les suivants :

- Un guichet unique de services permettant qu'il y ait une seule liste d'attente pour l'ensemble du CSSS plutôt que pour chaque hôpital. Ce changement sera favorable pour la clientèle, qui pourra ainsi recevoir un service en fonction de la rapidité d'accès et non selon le découpage géographique ;
- Les services d'évaluation en gériatrie (unité de courte durée en gériatrie) seront concentrés à l'Hôpital de Baie-Saint-Paul. Cependant, les services liés à l'approche gériatrie active (dépistage, perte d'autonomie, etc.) seront maintenus dans les deux hôpitaux ;
- Bien que certains services de chirurgie seront concentrés à La Malbaie (gynécologie, ORL), les services de consultations externes seront accessibles dans chaque pôle ;
- Les tests d'audition, dont les équipements sont à remplacer éventuellement, seront réalisés à l'Hôpital de La Malbaie ;
- Un ajustement (principalement à la hausse) du nombre de lits a été fait en fonction des besoins de services de la population et des tendances futures.

#### **Un plan élaboré selon une approche clinique**

La décision de concentrer les services dans un pôle ou un autre a principalement été prise en considération selon une approche clinique. Ainsi, les services qui nécessitent des interventions d'urgence ou qui doivent composer avec un important volume de clientèle, de même que ceux où le déplacement d'un client pourrait avoir une incidence négative sur sa santé, **se verront offerts dans les deux pôles**. Par ailleurs, des mesures d'atténuation seront développées pour que les patients ne soient pas pénalisés dans la démarche et puissent recevoir les services dont ils ont besoin, où qu'ils soient offerts dans le réseau.

## Le point sur l'évolution du projet et les grandes phases de réalisation qui viendront au cours des prochains mois



1. Préparation de l'ensemble de la démarche.
2. Consultation des équipes en vue d'établir les besoins fonctionnels et techniques en termes d'espaces et d'équipements.
3. Faire une disposition préliminaire des locaux dans les services et établir les relations de proximité des services entre eux.
4. Modélisation préliminaire des installations.
5. Présentation des plans fonctionnels et techniques, du préconcept et d'une estimation préliminaire des coûts.

### Plans fonctionnels et techniques et préconcepts

À ce moment-ci du le projet, les plans fonctionnels et techniques (PFT) et les préconcepts (modélisation préliminaire) des deux nouveaux hôpitaux sont en cours d'élaboration. Le **PFT** est une approche méthodologique qui permet de définir et de formuler clairement l'envergure et la portée des besoins fonctionnels, opérationnels et techniques du projet à réaliser et d'en déterminer les coûts. Le **préconcept**, quant à lui, est une modélisation préliminaire des futurs bâtiments.

Le groupe qui a été choisi pour leur élaboration est **Solution Charlevoix**, un consortium constitué de six firmes. Son mandat consiste à réaliser :

- une programmation fonctionnelle et technique pour la construction d'un nouvel hôpital multifonctionnel à Baie-Saint-Paul ;
- un plan d'orientation immobilière pour l'installation du Centre d'hébergement Pierre-Dupré ;
- une programmation fonctionnelle et technique pour la construction d'un nouvel hôpital à La Malbaie ;
- un plan d'orientation immobilière pour l'installation de l'ancien Hôpital de La Malbaie ;
- un programme de démolition de l'ancien Hôpital de Baie-Saint-Paul.

Solution Charlevoix devra présenter les PFT et préconcepts au plus tard au mois d'**avril 2012**. Coordonnée par le CSSS de Charlevoix, la démarche impliquera la contribution de plusieurs groupes de travail à l'interne, afin d'échanger sur les tendances futures en termes d'organisation fonctionnelle des milieux de soins, axées sur les besoins de la clientèle et la fonctionnalité pour le personnel.

**Par ce projet, le CSSS vise à devenir un modèle de référence d'organisation des soins et des services de santé, basé sur la qualité, l'accessibilité et la complémentarité des services offerts à sa clientèle. La santé, le développement et la qualité de vie des personnes, de même que les pratiques écoresponsables seront à la base de sa mission.**

**Pour obtenir tous les renseignements sur le dossier et consulter les documents qui y sont liés, rendez-vous sur le site Web de l'Agence à l'adresse suivante : [www.rrsss03.gouv.qc.ca](http://www.rrsss03.gouv.qc.ca).**